ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis & Paul Maestri vs. Mme Aldrina Johnson.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 58,826 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, No. 727 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 18 août 1913, à 11 du matin, la propriété suivant décrit à savoir:

Une armoire à glace, une berceuse, une table de toilette, glace, un lit en fer et sommier, un matelas, un guéridon, un lavabo à glace, etc.

Saisie dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
GEO. MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
août—7,12,18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée, No. 1520 rue Music, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson et l'avenue Washington.

Michael F. Carrano vs. Joseph G. R. Gautreaux.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 58,933 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire sus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques devant la nouvelle bâtisse de cour à l'entrée de la rue Royale le JEUDI, 4 septembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Music, Claiborne et Robertson (autrefois St. Jean Baptiste) et l'avenue Washington, lequel dit lot est désigné par la lettre B sur plan d'arpentage dressé par Edgar Pillé, voyer, un croquis duquel a été annexé pour référence à un inventaire pris par Fred Zengel, notaire pour la paroisse d'Orléans, le 13 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Frédérick Krass et Mme Maria Fredericka Dittenmeier, son épouse, suivant le dit croquis le dit lot mesure en mesure américaine trente trois pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Music sur cent quarante deux pieds, trois pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS,
Avocats pour le demandeur.
août—3,10,17,24,31sept—4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Anthony P. Rabito vs. Richard Rilleux.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 53,399 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, No. 727 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 18 août 1913, à 11:30 du matin, la propriété suivant décrit à savoir:

Un piano.

Saisie dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
août—7,12,18

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Denis vs. Joseph C. Lloyd, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,618 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tout les droits, titres et intérêts du défendant Joseph C. Lloyd, Jr., dans et pour l'affaire intitulée Joseph C. Lloyd, Jr., vs. Albert Godchaux et J. Alfred Stromberg, No. 94,575, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
LORENCE LOEBER,
Avocat pour le demandeur.
août—9,10,13,17,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District.

1. Coin des rues Louisa et Rampart, portant les numéros municipaux 939 et 941 rue Louisa.

2. Coin des rues Clouet et Royale, portant les numéros municipaux 638 : 640 rue Clouet, et le numéro 3060 rue Royale.

Cotton Yardmen's Benevolent Association vs. Edwin I. Mahoney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,206 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 septembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliroations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendance qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No. 284, borné par les rues Louisa, Bourgogne, anciennement Craps, Piété et Rampart, anciennement Love, formant le coin des rues Louisa et Rampart, d'après un plan par F. N. Tourne, architecte, le 24 janvier 1853, et déposé dans les archives de Joseph Lisbony, ancien notaire; le dit lot est désigné par le numéro [illegible] et mesure en mesure américaine [illegible] cente et un pieds dix pouces et trois lignes de face sur la rue Louisa par cent dix huit pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la rue Rampart.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits, voies et privilèges qui y dépendent ou y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clouet, Royale, Montegut et Chartres, mesurant quarante-cinq pieds six pouces de face sur la rue Clouet par vent pieds de face et de profondeur sur la rue Royale; la dite propriété formant le coin des rues Clouet et Royale, d'après un plan enregistré dans les bureaux de E. Curtis, encanteur de cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY, E. M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.
août—9,10,15,22,29sept—5,11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Sol Weis vs. Florence Anderson et Gypsy Schaefer.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 52,260—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'encan, en mon entrepôt, 727-729 rue Saint Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 26 Août 1913, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un sofa "Davenport," une table de toilette, un lot de porcelaine, un tapis parquette, un piano et tabouret, une grande glace, un lot de tapis, un vieux coffre-fort, un coffre en cèdre, une vitrine à porcelaine, un lavabo, une armoire, un chiffonnier, une table carrée en bois, une glace, une berceuse en osier.

Saisis dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, suivant inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
SOL. WEIS, Avocat pour le demandeur. Août 15—20—26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur A. Moreno vs. Ruth Danner et Myrtle Danner, représentées par leur tuteur, John Danner.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 58,736—En vertu de deux writs de Fieri Facias qui m'ont été adressés par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la porte de la maison de cour sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, 25 août 1913, à 11 heures a.m., la propriété suivant décrite à savoir:

Une sixième d'intérêt de chacun des enfants mineurs, Ruth Danner et Myrtle Danner, dans un certain lot de terrain ainsi qui toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages qui en dependant ou y appartiennen tde quelque façon situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Thalia, Melpoméne, Clara et Willow, désigné par le No. 15, lequel dit lot de terrain à 31 pieds 7 pouces de face à la rue Thalia et à une profondeur uniforme de 96 pieds entre lignes parallèles, le tout comme il appert sur un croquis annexé à un acte devant William J. Castell, notaire, le 8 mai 1872. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. A. MORENO,
Avocat pour le demandeur.
juillet24,30août5,10,17,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Schwartz-Eustis Co., Ltd., vs. Mlle Alice Tenny.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 58,938 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente aux enchère publiques en mon entrepôt, No. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 21 août 1913, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un ameublement de salon, 5 pièces.

Saisie dans l'affaire sus-mentionnée et numérotée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
F. S. WEISS,
Avocat pour le demandeur.
août—10,16,21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 3315 rue Magnolia, entre la Place Belmont et l'avenue Louisiane.

German-American Homestead vs. William Feldmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,157 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les appartenances situé dans le Sixième District de cette ville dans le block W, borné par la place Belmont, les avenues Louisiane et Claiborne et la rue Magnolia. Laquelle dite portion de terre mesure soixante dix pieds de face sur la rue Magnolia par une profondeur de lignes parallèles de quatre vingt dix pieds, constituant des portions de face des numéros originaux trente, trente et un et trente deux, formant le coin de la place Belmont et de la rue Magnolia.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
Juillet—19,25août—1,8,15,21

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

IN RE. WETMORE & MEYERS.
Demande de Surséance.
Cour Civile de District, Division A. No. 105,315.

ORDRE.

Considérant la pétition précédente et le tableau de l'actif et du passif duement vérifié et le tout enregistré;

Il est ordonné que, après dû publicité et notices et avis aux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers des dits Wetmore & Meyers soit annoncée et tenue suivant la loi devant Charles J. Denechaud, notaire, en son office en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 2 septembre de l'année 1913, à dix heures du matin, à l'effet d'accorder ou de refuser la dite demande aux dits Charles Wetmore et Julius Meyers, pour une surséance de six, douze et dix-huit mois, depuis la date de la dite réunion.

Il est ordonné que Guy J. Ray, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, en cette affaire, et que pendant ce temps, toutes procédures contre les personnes et propriété des dits Charles Wetmore et Julius Meyers soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1913.

(Signé) PORTER PARKER, Juge.

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D," agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la division "A," actuellement en congé.

Pour copie conforme:

(Signé) F. GRIESHABER,
Député Greffier.
ANTHONY J. ROSSI, Avocat.
Août 14—18—23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Septième District, 2517 rue General Ogden, dans l'ilet Eagle, Nelson et Apple.

Léopold Welsh vs. Mme Annie Scherer, épouse de L. Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,959 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 28 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et servitudes et dépendances qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans le carré No. 362, borné par les rues General Ogden (autrefois Jackson), Eagle (autrefois Mary), Nelson et Apple (autrefois Onzeième); les dits lots sont désignés par les numeros 11 et 12 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue General Ogden, sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le tout suivant croquis annexé à un acte de vente passé devant Frederick Deibel, notaire, daté du 25 janvier 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS,
Avocats pour le demandeur.
Juillet—25août—1,8,15,22,27,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2216 et 2218 rue General Taylor, entre les rues S. Franklin et S. Liberté.

Phœnix Building and Homestead Association vs. Robert B. Ward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,181 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé et étant dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No. 335, borné par les rues Prytanée, Peniston, General Taylor et Perrier, et désigné comme lot B, sur un plan de sub-division par W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté du 4 avril 1906, et annexé à un acte passé devant Edgar Grima, notaire en cette ville, le 7 mai 1906, lequel dit lot forme le coin des rues Prytanée et Peniston et mesure 35 pieds 2 pouces de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de 68 pieds entre lignes égales et parallèles et composé du lot original No. 1 et partie du lot No. 2.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACK SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
juillet—25,26août—1,8,15,22,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District, formant le coin des rues Prytania et Peniston, portant le numero municipal 3802 rue Prytanée.

Mutual Building and Homestead Association vs. Maurice P. O'Neill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,128 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent ou y appartienent de quelque façon situé et étant dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No. 335, borné par les rues Prytanée, Peniston, General Taylor et Perrier, et désigné comme lot B, sur un plan de sub-division par W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté du 4 avril 1906, et annexé à un acte passé devant Edgar Grima, notaire en cette ville, le 7 mai 1906, lequel dit lot forme le coin des rues Prytanée et Peniston et mesure 35 pieds 2 pouces de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de 68 pieds entre lignes égales et parallèles et composé du lot original No. 1 et partie du lot No. 2.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACK SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
juillet—25,26août—1,8,15,22,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur dans le Sixième District, une sur la rue Calhoun, entre les rues McKenna et York (l'arrière ligne Bloomingdale); deux sur la rue Calhoun, entre les rues Minturn et Hopkins (l'arrière ligne de la propriété Foucher).

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. Mme Minerva W. Alfred, épouse de W. M. McCardle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,590 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrit à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No. 142, borné par les rues Calhoun, McKenna, York et la ligne Bloomingdale, désigné par le No. 6, sur le croquis par D. N. Brosnan, voyer, annexé à un acte devant B. Tiche, notaire, le 9 avril 1896, d'après lequel dit lot mesure vingt six pieds, trois pouces et six lignes de face sur la rue Calhoun, par cent soixante dix pieds, huit pouces et sept lignes de côtés vers la rue York, cent soixante huit pieds, trois pouces et deux lignes sur la ligne du lot No. 7 et vingt six pieds, cinq pouces sur la ligne Bloomingdale.

Deux certains lots de terre et étant situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No. 139, borné par les rues Minturn, Hopkins et Calhoun et la ligne de la propriété Foucher, désigné par le Nos. 9 et 10 sur un plan par D. N. Brosnan, voyer, annexé à un acte passé devant B. Tiche, notaire, le 9 avril 1896, d'après les dits lots s'attenant l'un a l'autre et mesurant chacun vingt six pieds de face sur la rue Calhoun par une profondeur de cent un pieds de face, sept pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour la demanderesse.
juillet—18,19,26août—1,8,15,20,21

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire...	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiare.....	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire...	7:35 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	[illegible]

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express..	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation..	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)....	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express..	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation..	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)....	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Nouvelle Orléans		11:45 p m
Baton Rouge	11:15 a m	2:30 a m
Opelousas	2:52 p m	5:24 a m
Eunice	3:46 p m	6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	4:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:20 a m
Mauriceville		10:03 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		8:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	8:10 a m
ARRIVEE.		
Nouvelle Orléans		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:20 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

Louisiana Southern Railway

New Orleans, Texas and Mexico Railroad
(LIGNE LOUEE.)

Trains arrivent et partent de la station situé aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 a m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs pour Pointe à la Hache	7:00 a m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	4:30 p m
Dimanches seulement	8:00 a m
Ligne électrique pour Shell Beach	7:00 a m
Train quotidien	4:30 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 p m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs de Pointe à la Hache	6:00 p m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	10:10 a m
Dimanches seulement	6:35 p m
Ligne électrique pour Shell Beach	10:10 a m
Train quotidien	7:50 p m

Illinois Central

ARRIVEE

The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

'The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Queen et Crescent Route

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accommodation	6:00 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridien Accommodation	4:35 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:20 p m

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express